



LES NOUVELLES COMMUNALES

SOMMAIRE

échos du conseil

travaux

vie locale

manifestations

état civil

ÉCHOS DU CONSEIL

Séance du 6 février 2019

Micro-crèche « Les P'tits Sabots »

Le Conseil Municipal autorise le Maire à engager et conduire la procédure de délégation de service public, à prendre toutes mesures et à signer tous documents nécessaires au bon déroulement de la procédure.

La procédure de délégation de service public nécessite également l'élection d'une commission spécifique qui, conformément aux dispositions de l'article L1411-5 du CGCT, sera chargée :

- d'ouvrir les plis contenant les candidatures et les plis contenant les offres ;
- de dresser la liste des candidats admis à présenter une offre ;
- d'émettre un avis sur les offres reçues.

Le Conseil Municipal décide de procéder à l'élection de la Commission Délégation de Service Public telle que désignée ci-dessous :

Titulaires

Mme HAAZ ML.

M. TARY C.

Mme LAMAY L.

Suppléants

Mme FIEUTELOT C.

M. CLEMENCELLE C.

Mme DEVOILLE R.

Extension/Rénovation du Centre Accueil Périscolaire – Contrat de maîtrise d'œuvre

Le Conseil Municipal décide d'autoriser le Maire à signer le marché de maîtrise d'œuvre avec le Cabinet d'architecture Bergeret et Associés dans le cadre du projet d'extension/rénovation du Centre Accueil Périscolaire.

Séance du 25 mars 2019

Approbation des comptes de gestion 2018 Commune, Eau

Le Conseil Municipal approuve les comptes de gestion 2018 dressés par le receveur municipal.

Vote des comptes administratifs 2018 Commune, Eau

Eau

↳ en investissement : excédent de clôture de 52 602,15 €

↳ en exploitation : excédent de clôture de 30 255,95 €

Commune

↳ en investissement : déficit de clôture de 129 913,71 €

↳ en exploitation : excédent de clôture de 86 407,78 €

Vote des taux pour les trois taxes communales

Les trois taxes sont inchangées pour 2019.

- Taxe d'habitation : 6,62 %

- Taxe foncier bâti : 18,85 %

- Taxe foncier non bâti : 29,98 %

Produit attendu : 452 130 €

Vote des budgets primitifs 2019 Commune, Eau

Eau

↳ en exploitation, les recettes et les dépenses s'équilibrent à 193 608,95 €

↳ en investissement, les recettes et les dépenses s'équilibrent à 75 675,15 €

Commune

↳ en fonctionnement, les recettes et les dépenses s'équilibrent à 798 646,00 €

↳ en investissement, les recettes et les dépenses s'équilibrent à 733 519,71 €

Il a été retenu les principaux investissements suivants :

- ✓ Rénovation / Extension de l'accueil périscolaire
- ✓ Plan numérique aux écoles (achat d'un VPI tactile).
- ✓ Accessibilité des bâtiments publics
- ✓ Voirie : entretien localisé
- ✓ Remplacement du parc informatique de la Mairie

Séance du 20 juin 2019

Micro-crèche « Les P'tits Sabots » - Désignation du délégataire

Suite à l'appel à candidature et l'analyse des offres, le Conseil Municipal décide de désigner l'association « A.D.M.R » en qualité de délégataire pour une durée identique à compter du 1^{er} septembre 2019.

Extension/Rénovation du Centre Accueil Périscolaire

Équipement en mobilier

Le projet d'investissement de rénovation et d'extension des locaux de notre centre d'accueil de loisirs est en phase de concrétisation. L'objectif étant d'assurer aux enfants de bonnes conditions de prise en charge, conformes aux normes règlementaires de superficie, accessibilité et sécurité.

Ces nouveaux locaux doivent faire l'objet d'un équipement en mobilier pour la partie extension et la partie rénovée, le mobilier actuel étant vétuste et inadapté à la nouvelle configuration des locaux et en partie hors normes pour les enfants de moins de 6 ans.

La commune n'est pas en mesure d'assurer à elle seule, cette nouvelle charge financière.

Par conséquent, le Maire propose de solliciter l'appui financier de la CAF de Haute-Saône et de l'Etat pour cette opération d'investissement mobilier.

Sécurisation du bâtiment

Conformément aux instructions ministérielles et préfectorales relatives au renforcement des mesures de sécurité dans les écoles, les établissements d'accueil du jeune enfant et les accueils collectifs de mineurs à caractère éducatif, le Maire propose d'établir et de renforcer la sécurisation des accès du centre d'accueil périscolaire.

L'objectif de sécurisation concerne donc trois champs :

1. La sécurisation de l'entrée de service accessible au personnel éducatif et de service
2. Le hall d'entrée au public, parents et enfants
3. Le système d'alarme anti-intrusion

Pour un coût total de l'opération de sécurisation de 7 975.26 € HT, soit 9 570.31 € TTC

En raison des efforts importants consentis par la municipalité en faveur des familles et de la jeunesse (rénovation et extension des locaux, optimisation constante de l'offre périscolaire, nouveau PEDT et Plan Mercredi labélisés en Janvier 2019, fréquentation en hausse) et de nos fortes contraintes budgétaires, le Maire propose de solliciter l'appui financier de l'Etat au titre du Fond Interministériel de Prévention de la Délinquance (FIPD) pour cette opération d'investissement.

Rapport sur l'eau 2018

Le Conseil Municipal prend acte du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau potable destiné notamment à l'information des usagers, présenté par le Maire.

Ligue FOL 70 – rentrée scolaire 2019-2020

Afin d'assurer la gestion et l'animation du Centre d'accueil éducatif, il est décidé de renouveler la convention avec la FOL 70 à compter du 1^{er} septembre 2019 et de mettre à disposition deux adjoints d'animation pour une durée d'un an.

Service Technique

Afin de suppléer à un départ en retraite et maintenir un service public de qualité, il y a lieu de créer un poste d'adjoint technique territorial au sein du service technique de la commune de Frotey-lès-Vesoul.

Ecole Maternelle

La convention conclue avec l'Etat pour le recrutement d'un salarié dans le cadre d'un Emploi Avenir arrive à échéance le 2 septembre 2019.

Le Maire propose de renouveler la convention avec l'Etat ainsi que le contrat de travail à durée déterminée de l'agent actuellement en poste à l'école maternelle à compter du 3 septembre 2019 pour une durée de six mois.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer la convention avec l'Etat et le contrat de travail à durée déterminée.

SIED 70

M. Javaux présente l'abandon de la compétence « Chaufferie au bois et réseau de chaleur » de Jussey par le SIED 70, au profit de la commune, celle-ci souhaitant la transférer à une autre structure. Les 565 collectivités composant le SIED70 doivent délibérer pour donner leur accord. Le Conseil accepte cette proposition et prend acte du rapport annuel 2018 du SIED 70 retraçant les réalisations et les évolutions de ce syndicat en cours d'année.

Acquisition de la parcelle D 255 lieu-dit « Pré-moulin »

Le Conseil Municipal décide de reprendre dans le domaine communal la parcelle appartenant aux consorts SPADI pour la somme symbolique d'un euro et autorise le Maire à signer tous documents relatifs à cette cession.

Rétrocession de la parcelle AK 83

Suite à une erreur ayant pour origine le remembrement du lotissement du Jeu de Quille, la commune envisage de céder une parcelle cadastrée AK 83 incluse dans une propriété privée d'une superficie de 140 m² située lieudit « Le Village ».

Le Conseil Municipal décide de céder cette parcelle et d'autoriser le Maire à signer tous documents relatifs à cette cession.

Le Maire communique

Dès le début d'année, une succession de chantiers plus ou moins importants les uns des autres ont pris naissance à plusieurs endroits du village.

⚠ En premier les travaux d'assainissement ont occupé l'Avenue de l'Ancienne Mairie et la Grande rue. Conforme à la loi, la CAV installe un réseau séparatif des eaux usées et pluviales, complété par la pose de boîtes de raccordement individuelles en limite du domaine public. Les travaux s'achèveront fin août par la réfection complète de la chaussée. La circulation sera interdite durant 3 jours.

« Je suis conscient des nuisances quotidiennes qu'impose ce chantier, principalement aux riverains, qu'il s'agisse du bruit, des feux alternatifs, de la poussière etc... Malgré toute cette gêne occasionnée l'entreprise veille journalièrement à minimiser les aléas et anticiper la majeure partie des nombreux problèmes à résoudre. De plus, assurer la sécurité du chantier ouvert à la circulation même réglementée n'est pas une simple sinécure. »



⚠ Parallèlement à ces travaux le Conseil Municipal a saisi l'opportunité d'enfouir les réseaux secs (électricité, téléphone). Le tirage des câbles de la 1^{ère} tranche, du garage Brunella au Chemin des Vignes, s'effectuera en septembre sous la direction du SIED70 y compris la pose de nouveaux lampadaires.



⚠ Le mur anti-bruit situé au pied du lotissement du Sabot, en bordure de la RN 19, d'une longueur de 600 m est réalisé sous maîtrise d'ouvrage de l'Etat, son exécution a été confiée à l'entreprise CLIMENT. La durée du chantier court jusqu'à la mi-novembre dont 3 semaines de travail prévues de nuit. Le coût des travaux s'élève à 2,5 M€ financés par l'Etat (60 %), le Département (20 %) et la CAV (20 %).



⚠ Les travaux de rénovation / extension du périscolaire ont débuté le 15 avril 2019 par la construction du bâtiment neuf. Dès le 8 juillet commencera la rénovation intérieure des locaux actuels, pour un rendu opérationnel fixé au 8 octobre 2019. La finition de l'extension est prévue pour avril 2020. La maîtrise d'œuvre est assurée par le cabinet d'architecture Bergeret et associés.



⚠ De son côté Orange a poursuivi son programme d'installation de la fibre optique ainsi que la mise en place de deux armoires, l'une vers la boulangerie Dolci, l'autre vers Eurotel.

Actuellement le Jeu de Quille et le Clos Martin sont raccordables. Le village et le secteur du Sabot pourront l'être d'ici la fin de l'année.



VIE LOCALE



Nouveaux habitants – 29 mars



Championnat d'Europe de Motocross
4 et 5 mai



Le pilote au sol répète les figures imposées
Voltige aérienne – 24 au 26 mai



Fête école élémentaire – 21 juin



Fête de l'US Frotey – 29 juin



Faites de la musique – 30 juin

MANIFESTATIONS

Fête Nationale - 14 juillet

Cérémonie à 11 h Place du Souvenir,
suivie d'un moment de convivialité en Mairie

Tour Alsace 2019 – Vendredi 2 août

3^{ème} étape Vesoul – La Planche des Belles Filles

Passage des coureurs à Frotey entre 13h30 et 14h30

La circulation sera interdite dans le sens opposé de la course, soit
dans le sens Vesoul-Frotey (Rue Marcel Rozard et Grande rue en
direction de Quincey)

Site internet : www.touralsace.fr

Samedi 24 août - Tournoi de football U11/U13

« Anthony Marques »

Organisé par l'US Frotey, au stade municipal
Buvette et restauration rapide



ÉTAT CIVIL

Naissances : Timéo BUCHOT DE COUESSIN, le 22 février 2019

Djakaridja DOSSO, le 17 juin 2019

Décès :

Jean-Marie GOUX, décédé le 5 mars 2019

Alice LEGENDRE née PARMENTIER, décédée le 21 juin 2019

Annie SCHAGUENÉ née MICHOUX, décédée le 14 avril 2019

Denis GRANDMOUGIN, décédé le 22 juin 2019

Ouverture du Secrétariat de Mairie :

Du Lundi au Jeudi de 8^h 30 à 12^h et de 13^h 30 à 17^h 30

Le Vendredi de 8^h 30 à 16^h non-stop

- Fermé les mardis après-midi -

☎ 03 84 75 07 45 / 📠 03 84 75 07 40

✉ frotey-les-vesoul@vesoul.fr / Site internet : www.frotey-les-vesoul.fr